Burkina Faso

Rapport national de suivi sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo (2013-2015)

Nom du point focal:	**Mr OUEDRAOGO Oussimane**
Organisation:	**Secr**
Titre / Position:	**Chef du Département chargé des Etudes et de la Planification**
Adresse de Courriel:	**oussiman@yahoo.fr**
Téléphone:	**+226 70 23 80 67**

Période couverte par le rapport:	**2013-2015**
Rapport d'évaluation:	**Final**
Dernière mise à jour le:	**5 March 2015**
Date d'impression:	**23 April 2015**
Reporting langue:	**French**

A National HFA Monitor update published by PreventionWeb

http://www.preventionweb.net/english/hyogo/progress/reports/

Résultats

Objectif stratégique1 Domaine 1

Déclaration des résultats

La Stragie de croissance accélérée et de développemnt durable (SCADD) 2010-2015 mise en oeuvre à travers des politiques sectorielles et est en cours de relecture.
Le Burkina Faso dispose depuis 2012 d'une stratégie nationale de prévention et de gestion des catastrophes et crises humanitaires assortie de la Loi 012-2014/AN portant loi d'orientation de prévention et gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes)adoptée le 22 avril 2014.Cette Loi a pour objet la prévention et la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes au Burkina Faso, quelle qu'en soit la nature, l'origine et l'ampleur.
En outre, le Burkina Faso vient d'adopter la Loi 017-2014/AN portant interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation et de la distribution des emballages et sachets plastiques non biodégradables.
D'autres politiques et programmes comme la Politique nationale de protection sociale 2013-2022, la politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle , le Programme d'investisssement forestier viennent d'être mis également en place.

Objectif stratégique2 Domaine 2

Déclaration des résultats

Le CONASUR avec l'appui des partenaires techniques et financiers assure des sessions de renforcement des capacités des différents acteurs(démembrements du CONASUR, associations, élus locaux...) en matière de RRC.
D'autres actions en matière de RRC ont été développées :
La mise en place des comités de surveillance et d'alerte précoce au niveau communautaire pour la prévention et gestion des inondations et sécheresses;
- la mise en place d'un système intégré d'informations du CONASUR;
- la mise à disposition des démembrements du CONASUR des moyens financiers et matériels pour la gestion des catastrophes;
- la construction de magasins de stockage;
- le prépositionement de vivres et non vivres;
- la surveillance des maladies à potentielle épidémique à travers la collecte et l'analyse des Télégrammes Lettres Officielles Hebdomadaires (TLOH);
- l'opérationalisation des services de facilitation d'accès aux logements décents selon les normes de construction;

-la construction et la promotion deslogements sociaux au profit des travailleurs à revenu intermédiaire;

- l'accompagnement des ménages vulnérables à travers les activités génératrices de revenus(AGR);ect

Objectif stratégique3 Domaine 3

Déclaration des résultats

Des actions ont été développées dans les domaines suivants:
Prévention
- la validation d'un plan de communication du CONASUR en 2014;
- l'élaboration des plans régionaux de contingence multirisques et Plans ORSEC ;
- la simulation du plan ORSEC ;
- l'élaboration de cartographies de risques et de vulnérabilité ;
- la mise en place d'une station d'écoute au niveau de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI);
- l'existence de station de réception d'images satelitaires pour la surveillance environementale;
- l'intégration de la RRC dans les curricula d'enseignement;
- la modernisation des infrastructures météorologiques pour un meilleur suivi;
Sauvetage et Secours d'urgences
- la création des compagnies de brigade de sauvetage et de secours dans d'autres localités;
- le renforcement des stocks d'urgence;
- la sécurisation des camps des réfugiés maliens et des sites aménagés pour les personnes déplacées et retournées;
- la sécurisation des personnes et leurs biens en cas de catastrophes;
- la distribrution gratuite ou la vente à prix social de vivres et non vivres;
Réhabilitation/relèvement
- la reconstitution de cheptel et la distribution d'aliments pour bétail;
- la restauration du couvert végétal et des sols;
- la reconstruction des logements et la dotation de matériaux de construction au profit des personnes victimes de catastrophes; etc

Objectifs stratégiques

Objectifs Stratégiques 1

Domaine 1: Intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et plans relatifs au développment durable

Déclaration d'objectif stratégique 2013-2015

L'intégration de la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) se fait à travers les programmes sectoriels suivants :
- la stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) 2011-2015 en cours d'adoption, la politique nationale d'action sociale, le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), la politique nationale de protection civile, la politique nationale de l'habitat et du développement urbain, les programmes des secteurs de l'Environnement, de la Santé, des Ressources animales, de l'Enseignement, de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques, des Infrastructures et du Désenclavement, des Transports (Météo et sécurité routière), et de la défense. Elle se fait également à travers les programmes des Instituts de recherche que sont le Centre national de recherche scientifique et technologique (Institut National d'Etude et de Recherche Agronomique, Institut de Recherche en Science Appliquée et Technologique), les Universités et Instituts de formation. On peut retenir également les programmes du pays élaborés sur la base des Conventions internationales (Changement climatique, Lutte contre la désertification, Biodiversité…).

Objectifs Stratégiques 2

Domaine 2: Développer et renforcer les institutions, mécanismes et capacités pour accroître la résilience face aux aléas

Déclaration d'objectif stratégique 2013-2015

Les initiatives ou mesures prises par le Gouvernement entrant dans le cadre de la Réduction des Risques de Catastrophes se traduisent par :
- un accroissement des ressources budgétaires, humaines, la formation et l'information des communautés à la base ;
- la mise en place d'un système intégré d'information au SP/CONASUR, mais aussi des Systèmes de surveillance et d'alerte précoce au niveau sectoriel, sous régional et régional (CILSS, CEDEAO, ACMAD…). Ces systèmes fournissent des informations aux décideurs et acteurs (Gouvernement, Partenaires) et aux communautés de base pour la préparation et la prise de mesures et d'actions préventives ;
- l'existence de mécanismes (Comités) de gestion des épidémies à tous les échelons de l'administration sanitaire ;

- la création des structures de facilitation d'accès aux logements décents et d'application des normes de construction.

Objectifs Stratégiques 3

Domaine 3: Envisager systématiquement la réduction des risques dans l'exécution des programmes de préparation aux urgences, de réponse et de relèvement

Déclaration d'objectif stratégique 2013-2015

La RRC au Burkina Faso comporte trois (03) dimensions :
- la dimension prévention qui se traduit par des actions de formation, d'information, de sensibilisation et d'éducation à tous les niveaux (élus locaux, communautés, professionnels de divers métiers, exercice de simulations…) pour l'adoption de nouveaux comportements face aux risques qui surviennent dans notre pays et la mise en œuvre de mesures de lutte contre les vulnérabilités ;
- la dimension des secours en cas de catastrophes :
pour sauver les populations victimes de catastrophes, le Gouvernement et ses partenaires apportent des secours d'urgence (sauvetage) et des aides humanitaires dans plusieurs domaines (Alimentation, Santé, Education, Hébergement, Eau, Hygiène et Assainissement…),
pour une réponse efficace, rapide et coordonnée, le Burkina Faso s'est doté en 2009 d'un Plan de Contingence National Multirisque de Préparation et de Réponse aux Catastrophes. Ce plan de contingence est renforcé par des plans ORSEC (national, régional, local). A ce jour, sept (07) des treize régions que compte le Burkina Faso ont des plans régionaux ;
- la dimension Réhabilitation/reconstruction/relèvement :
cette dimension constitue une préoccupation majeure du Gouvernement qui l'a intégrée dans ses politiques et programmes. L'insuffisance des moyens face aux besoins souvent considérables, ne permet pas une mise en œuvre satisfaisante de cette dimension. Cependant, l'inondation survenue dans notre pays le 1er septembre 2009 a amené le gouvernement et les partenaires à prendre conscience de l'importance de ce volet, à travers une assistance pour la réhabilitation des sinistrés. Les efforts du Gouvernement sont accompagnés par les interventions de certaines ONG et Associations et des Partenaires Techniques et Financiers.

Priorité d'action 1

Veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale et à ce qu'il existe, pour mener à bien les activités correspondantes, un cadre institutionnel solide.

Indicateur 1

Il existe la politique nationale et le cadre d'action légale de réduction de risque avec les responsabilités décentralisées et les capacités à différents niveaux.

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Les risques de catastrophe sont-ils pris en compte dans les décisions de planification et d'investissement public? Oui

Plan national de développement	Oui

· SCADD

Stratégies sectorielles et plans	Oui

· Plan de préparation et de riposte à une éventuelle épidémie de maladie à virus Ebola au Burkina Faso

· Politique nationale d'action sociale

Stratégies et politiques en matière de changement climatique	Oui

· Code de l'environnement

Etudes de la stratégie de réduction de la pauvreté	Oui
Bilan commun des pays/Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (BCP/PNUAD)	Oui

Politique de défense civile, stratégie et planification des interventions d'urgence	Oui

Des dispositions législatives et/ou réglementaires ont-elles été prises pour la gestion des risques de catastrophe? Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

-Validation d'une stratégie nationale de prévention et de gestion des catastrophes assortie d'une loi d'orientation relative à la prévention et à la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes qui a été adoptée en avril 2014 ;

-Adoption d'un code de l'environnement, d'une loi portant interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation et de la distribution des emballages et sachets plastiques non biodégradables;

-Adoption d'une politique nationale de protection sociale ;
-Adoption d'une politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle assortie d'un plan d'action ;
-adoption d'une politique nationale de protection civile,
-Adoption d'un plan de contingence avec la réalisation d'exercices de simulation du plan,
-Adoption de textes et création de structures : décret portant règlementation des servitudes de canaux primaires d'évacuation des eaux pluviales, des zones inondables inconstructibles et des zones submersibles dans la ville de Ouagadougou;
-création d'une direction de la normalisation et la promotion des matériaux de construction, rénovation urbaine
-adoption d'un plan d'action triennale de mise en œuvre de la décentralisation
-Relecture du décret portant création du CONASUR afin de l'adapter au contexte de la décentralisation
-Adoption d'un plan d'action national de la sécurité routière
-Création de l'office national de la sécurité routière
-Adoption d'un code forestier, minier, de l'urbanisme et de la construction,
-Adoption d'une loi portant réforme agraire et foncière
-Organisation de la journée nationale sans carbone
-Organisation d'une journée nationale chaque 13 octobre
-Adoption de plans de préparation et de riposte aux épidémies (Ebola, méningite, choléra, rougeole…) et les épizooties (grippe)…

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

- Contraintes financières, humaines et matérielles
- Vulnérabilité des populations
- Faible niveau d'alphabétisation des populations
- Pesanteurs socioculturelles

Documents et liens aditionnels

- Loi N°017-2014/AN portant interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation et de la distribution des emballages et sachets plastiques non biodégradables

Indicateur 2

Des ressources adéquates sont allouées pour instaurer des politiques et des plans de réduction de risque à tous les niveaux administratifs

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Quelle est la part des budgets affectée, d'une part, à la réduction des risques et, d'autre part, aux interventions et aux opérations de reconstruction?

	La réduction des risques / prévention (%)	**Secours et de reconstruction (%)**
Budget National		
Budget décentralisé / sous-national		

Montant alloué (en dollars US) pour les investissements en matière de sécurité contre les menaces de catastrophes (transport, agriculture, infrastructures)	

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Pour la réduction des catastrophes, les efforts de l'Etat se traduisent par la prise en compte de la dimension RRC à travers entre autres les fonds suivants :
- le Fonds National de Solidarité ;
- le Fonds National de Lutte contre les Epidémies ;
- le Fonds pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle ;
- Le Fonds national de la recherche et de l'inovation pour le développement (FONRID);
- Le Fonds d'équipement forestier.

A cela s'ajoutent :
- l'existence d'un Stock national de sécurité alimentaire ;
- l'existence de structures nationales pour la réduction des risques de catastrophes (Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation, Conseil National de Sécurité Alimentaire, …)
- l'existence de programmes et projets intervenant dans la RRC mis en œuvre par les structures nationales, ONG et Associations,
- l'existence de structures telles que la Direction Générale de la Protection Civile, la Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale, la Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers, … interviennent également dans la gestion des catastrophes).

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

- Insuffisance des allocations budgétaires
- Difficulté de coordination

- Inexistence d'une ligne budgétaire pour la RRC dans les budgets national et des collectivités territoriales ;
- Complexité des procédures de déblocage des fonds des partenaires au développement entrainant une faible absorption budgétaire

Indicateur 3

La participation des communautés et la décentralisation sont assurées à travers la délégation d'autorité et de ressources au niveau local

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Les autorités locales disposent-elles de responsabilités et de crédits réguliers/systématiques en matière de réduction des risques de catastrophe? Oui

Législation (Les autorités locales disposent-elles d'un mandat en matière de réduction des risques de catastrophe en application d'une législation spécifique?)	Oui

· Loi N°012-2014/AN portant Loi d'orientation relative à la prévention et à la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes

Crédits budgétaires régulièrement alloués aux autorités locales en vue de la réduction de risque de catastrophe	Non
Estimation du pourcentage des budgets locaux alloué à la réduction des risques de catastrophe	

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Les budgets de développement locaux (Conseils régionaux, Conseils Municipaux) participent à la RRC. Il existe également les différents fonds d'appui à la décentralisation et au renforcement de la résilience .

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

Faiblesse des budgets locaux et des fonds d'appui aux collectivités
Inexistence de lignes budgétaires allouées à la RRC

Indicateur 4

Une plateforme multi -sectorielle pour la réduction de risque fonctionne

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Les organisations de la société civile, les institutions nationales de planification et de financement, et les organisations clés dans les domaines économiques et du développement sont-elles représentées dans la plate-forme nationale? Oui

Membres de la société civile (les dénombrer)	2
Institutions nationales de financement et de planification (indiquez des nombre absolus)	1
Organismes sectoriels (les dénombrer)	35
Secteur privé (les dénombrer)	00
Institutions scientifiques et universitaires (les dénombrer)	00
Organisations de femmes participant aux plateformes nationales (les dénombrer)	13
Autres (veuillez préciser)	

De quelle autorité la coordination des actions de réduction des risques de catastrophe relève-t-elle?

Dans le Cabinet du Premier Ministre/Président	Non
Dans l'unité de planification et/ou de coordination centralisée	Non

Dans le Département de la protection civile	Non
Dans le Ministère de la planification environnementale	Non
Dans le Ministère des finances	Non
Autres (veuillez préciser)	Ministère de l'action sociale et de la Solidarité nationale

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation qui joue le rôle de plate-forme nationale pour la RRC est une structure multi-sectorielle, qui regroupe une vingtaine de départements ministériels, des ONG et Associations humanitaires. Il se réunit une fois par an en Assemblée générale ordinaire et dispose d'un Secrétariat permanent pour l'exécution des décisions de ladite assemblée. Les textes fondamentaux qui régissent cette structure ont été relus et adoptés en 2009 pour prendre en compte les nouveaux défis en matière de réduction des risques de catastrophes au Burkina Faso et l'adapter au contexte actuel de la décentralisation en cours. Lors de la prochaine relecture, les organisations de femmes seront intégrées comme membres.
En cas de catastrophes, un comité d'orientation présidé par le Premier Ministre et regroupant les ministres concernés se réunit pour définir les actions à entreprendre. Les institutions de recherche scientifique et universitaires bien que n'étant pas membres statutaires de la plateforme, participent aux différents cadres de concertation.
Les organisations des femmes même n'étant pas spécifiquement prises en compte sont placées sous la tutelle du ministère de la promotion de la femme qui, lui-même est membre du CONASUR.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

Les principales contraintes que rencontre le CONASUR dans l'exécution de ses missions concernent : l'insuffisance des moyens financiers, humains et logistiques.

Documents et liens aditionnels

- décret 2009_601/PRES/PM/MASSN/MEF/MATD portant création, composition, attributions et fonctionnement du Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation

Prioté d'action 2

Mettre en évidence, évaluer et surveiller les risques de catastrophe et renforcer les systèmes d'alerte précoce

---

Indicateur 1

L'évaluation des risques au niveau national et local basée sur les données concernant les aléas naturels et l'information sur la vulnérabilité est disponible et inclut les facteurs de risque sous jacents dans les secteurs clés.

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Des données nationales d'évaluation multirisque permettent-elles d'éclairer les décisions de planification et de développement? Oui

Evaluation multirisques	Oui
% d'écoles et d'hôpitaux évalués	100
Ecoles vulnérables aux catastrophes (les dénombrer)	8667
Vulnérabilité désagrégée des genres et capacités d'évaluation.	Oui
Les normes nationale convenue pour l'évaluation des multi risques	Oui
Évaluation des risques conservée dans une base de données centralisée (institution responsable)	Oui
Format uniformisé pour l'évaluation des risques	Oui
Format d'évaluation des risques personnalisé par l'utilisateur	Oui
Les risques futurs/probables sont-ils évalués?	Oui

Veuillez énumérer les secteurs ayant déjà utilisé des évaluations des risques de catastrophe comme prérequis à la programmation et à la planification du développement sectoriel.	MENA,MS,MHU,MITD,MASSN,MME,MERH,MRA,MARHASA,etc

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Les plateformes qui existent actuellement sont des plateformes sectorielles (SISA, Education, Santé, Infrastructures, Ressources animales, Environnement, Ressources en eau…).
Le système intégré d'information est mis en place à travers le projet gestion des risques de catastrophes et adaptation aux changements climatiques, sur financement de la Banque Mondiale.
Au niveau de l'éducation, 8667 classes vulnérables dont 4341 sous paillotes et 4326 en banco sur un total de 50344 classes existantes selon l'annuaire statistique 2013-2014(Ministère en charge de l'Enseignement de Base).

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

- Insuffisance de ressources pour le financement des différentes plateformes sectorielles. Les actions sont financées pour l'essentiel sur des ressources extérieures.
- Insuffisance des ressources (humaines et matérielles) nationales mises à disposition des programmes en cours.

Indicateur 2

Des systèmes sont en place pour évaluer, archiver et disséminer les informations nécessaires sur les aléas et les vulnérabilités

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités

opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Les pertes et aléas dus aux catastrophes sont-ils systématiquement enregistrés et analysés? Oui

Des bases de données des pertes dues aux catastrophes existent et sont régulièrement mises à jour.	Oui
Des rapports sont produits et utilisés pour la planification par les ministères des finances, de la planification et des différents secteurs (à partir des bases de données sur les catastrophes et les systèmes d'information)	Oui
Les aléas font l'objet d'un suivi cohérent au travers des localités et des subdivisions territoriales	Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Les systèmes d'enregistrement et d'analyse des données sur la RRC sont en place et fonctionnels dans les secteurs de la santé, de l'agriculture, des ressources animales et de l'environnement (climat, faune, flore et eaux…), l'éducation, l'action sociale, l'habitat, les transports, la protection civile, la sécurité intérieure, etc.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

Insuffisances des moyens pour la mise en œuvre des programmes

Indicateur 3

Des systèmes d'alerte précoce sont en place pour la plupart des aléas naturels et transmis aux communautés.

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Les pays sujets aux risques sont-ils alertés à temps des risques à venir? Non

Les systèmes d'alerte précoces agissent efficacement	Non
Préparation au niveau local	Oui
Systèmes et protocoles de communication utilisés et mis en application	Non
Implication des médias dans la dissémination des systèmes d'alertes précoces	Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

L'engagement politique existe, mais les Systèmes d'alerte précoce existants ne sont pas très opérationnels pour prendre en compte tous les aspects liés aux risques de catastrophes et d'en atténuer les effets sur les communautés.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

- Insuffisance organisationnelle
- Insuffisance de ressources (humaines, financières et matérielles) pour rendre ces systèmes opérationnels

Indicateur 4

L'évaluation des risques au niveau national et local prend en compte les risques trans-nationaux dans le but d'établir une coopération régionale sur la réduction de risque.

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Votre pays participe-t-il à des actions régionales ou infrarégionales de réduction des risques de catastrophe? Oui

Mise en place et maintien de suivi des aléas au niveau régional	Oui
Évaluation des risques au niveau régional ou infrarégional	Oui
Alerte rapide régionale ou infrarégionale	Oui
Définition et mise en œuvre de protocoles pour le partage transfrontalier d'informations	Oui
Mise en place et affectation de resource aux stratégies et au cadres d'action régionaux et infrarégionaux.	Non

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Au Burkina Faso, les efforts sont prioritairement mis sur le niveau national. Cependant, des stratégies transnationales existent notamment dans les secteurs de la Santé humaine et animale, des Ressources en eau, de l'Agriculture (lutte anti acridienne…) et des transports.
Des stratégies sous-régionales sont développées à travers des organisations sous régionales comme la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

(CEDEAO), le Comité Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) et l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

La mise en œuvre actuelle des stratégies transnationales et sous régionales (CEDEAO, CILSS) n'est pas assez développée.

Priorité d'action 3

Utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de la sécurité et de la résilience à tous les niveaux

---

Indicateur 1

Des informations relatives aux aléas sont disponibles et accessibles à tous les niveaux, pour tous les acteurs (à travers des réseaux, et le développement de systèmes d'échanges d'information)

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Y a-t-il un système national d'information sur les catastrophes? Non

La diffusion proactive de l'information	Non
Mise en place de mécanismes d'accès/diffusion (Internet, programmes d'information radiotélévisés)	Oui
Les informations sont diffusées avec directives proactives de gestion des risques de catastrophe	Non

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Des systèmes d'information sectoriels existent mais l'accessibilité est limitée par le manque de réseautage et de système d'information performant.
Cependant, la mise en place du système intégré d'information au sein de la plateforme nationale de RRC est en cours.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

L'insuffisance de ressources financières et de personnels qualifiés pour la gestion des réseaux et des systèmes d'informations.

Indicateur 2

Les programmes scolaires, le matériel d'éducation ainsi que les formations incluent la réduction de risque ainsi que les concepts et pratiques de reconstruction.

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

La réduction de risques de catastrophes est-elle incluse dans les programmes de l'éducation nationale? Oui

À l'école primaire	Oui
Au secondaire	Oui
Programme de l'université	Oui
Dans l'enseignement professionnel	Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Au niveau de l'enseignement de base, il n'existe pas de façon formelle dans les programmes scolaires un enseignement sur la RRC mais une politique d'éducation environnementale est mise en œuvre au profit des enfants scolarisés en vue de

développer leur prise de conscience sur la nécessité d'une gestion durable de l'environnement par l'adoption de nouveaux comportements.
Aussi, cette année il a été intégré dans le Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB) les curricula de RRC.

Egalement au niveau de l'enseignement supérieur et dans certaines écoles professionnelles, des filières de formation et des modules liés à la gestion et à la réduction des catastrophes sont enseignés.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

- Il s'agit de politiques pour le moment limitées
- L'analphabétisme de la grande majorité de la population
- L'insuffisance de ressources financières

Documents et liens aditionnels
- Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base

Indicateur 3

Des méthodes de recherche et des instruments pour évaluer les risques multiples ainsi que des analyses de la rentabilité sont développés et renforcés.

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

La réduction de risque de catastrophes est-elle incluse dans le budget national alloué à la recherche appliquée? Oui

Recherche sur les programmes et les projets	Oui
Mise en application/utilisation de résultats de recherche, produits ou études par des institutions publiques et privées	Oui
Etudes sur les coûts et les bénéfices de la réduction de catastrophes	Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Quelques instruments sectoriels existent notamment au niveau de l'Agriculture, de la Santé, de la Météorologie, de l'Hydrologie, de l'Environnement et de certains Instituts de recherche (INERA, IRSAT, Universités de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, 2IE, CREPA, …).
Evaluation probabiliste des risques (avec l'appui du PNUD)

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

- Insuffisance de ressources financières pour la mise en place de ces méthodes de recherche et des instruments d'analyse qui sont coûteux
- L'insuffisance de personnels qualifiés pour la gestion de ces méthodes et instruments d'évaluation

Indicateur 4

Des campagnes d'information au niveau national existent pour créer une culture de prévention avec une diffusion dans les communautés urbaines et rurales

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Les campagnes d'éducation du public sur la réduction des risques de catastrophe destinées aux collectivités et autorités locales exposées incluent-elles les risques de catastrophe? Oui

Campagnes d'éducation du public pour mieux sensibiliser aux risques	Oui

Formation du gouvernement local	Oui
Gestion des catastrophes (préparation et intervention d'urgence)	Oui
Gestion préventive des risques (risques et vulnérabilités)	Oui
Directive pour la réduction des risques	Oui
Accessibilité de l'information sur la réduction de risque de catastrophes au niveau des communautés	Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Des campagnes d'information et de sensibilisation sont menées chaque année. On peut citer entre autres :
- les formations, l'information et la sensibilisation des membres des structures déconcentrées du CONASUR pour la prévention et la gestion des catastrophes ;
- la célébration des journées nationales de prévention de catastrophes ;
- les rencontres d'information et d'échanges avec les leaders et les élus locaux ;
- les campagnes d'information et d'échanges sur les épidémies et pandémies (méningite, VIH/Sida, Choléra, ebola…) ;
- les campagnes d'information sur les épizooties (grippe aviaire, la maladie de New Castle, le charbon bactéridien…) ;
- les campagnes sectorielles (agriculture, environnement, transports, eau-assainissement…) ;
- les campagnes d'informations et de sensibilisation sur les changements climatiques.
Des campagnes d'information et de sensibilisation sont menées chaque année. On peut citer entre autres :
- les formations, l'information et la sensibilisation des membres des structures déconcentrées du CONASUR pour la prévention et la gestion des catastrophes ;
- la célébration des journées nationales de prévention de catastrophes ;
- les rencontres d'information et d'échanges avec les leaders et les élus locaux ;
- les campagnes d'information et d'échanges sur les épidémies et pandémies (méningite, VIH/Sida, Choléra, Ebola…) ;
- les campagnes d'information sur les épizooties (grippe aviaire, la maladie de New Castle, le charbon bactéridien…) ;
- les campagnes d'information sectorielles (agriculture, environnement, transports,

eau-assainissement…) ;
- les campagnes d'informations et de sensibilisation sur les changements climatiques.
- La diffusion de messages de sensibilisation sur les précautions à prendre pour éviter les catastrophes à travers les médias et les téléphonies mobiles ;
- Les campagnes de formation en premiers secours /sauvetage, etc.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

- L'analphabétisme de la majorité de la population
- Les pesanteurs socioculturelles
- L'insuffisance de ressources financières et logistiques pour mener de vastes campagnes de sensibilisation

- La faible accessibilité des populations aux moyens de communication (Télévision et autres médias)
- La couverture insuffisante du territoire en matière de système d'information géographique (SIG)
-l'indisponibilité des informations sur la RRC en langues nationales

Priorité d'action 4

Réduire les facteurs de risque sous-jacent

Indicateur 1

La réduction des risques de catastrophe est un objectif intégral pour les politiques et les plans d'environnement incluant la planification , la gestion des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques.

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il un mécanisme pour protéger et restaurer les services régulateurs pour les écosystèmes? Oui

Législation pour la protection des espaces	Oui
Paiements pour les services des écosystèmes	Oui
Planification intégrale (par exemple la gestion des zones côtières)	Oui
Evaluation des impacts environnementaux	Oui
Projets et Programmes sur le changement climatique	Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Le Burkina Faso, pays sahélien, menacé par la destruction accélérée de ses ressources naturelles et de la qualité du cadre de vie, a inscrit la protection de l'environnement dans sa loi fondamentale (Constitution). Un ministère chargé de

l'environnement a été créé à cet effet. Ce ministère a élaboré et mis en œuvre des politiques et des programmes axés sur la gestion durable de l'environnement. On peut citer entre autres :
- la politique nationale en matière d'environnement ;
- le plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA).
- le Code de l'environnement ;
- le Code forestier ;
- le programme d'action national de lutte contre la désertification (PANLCD) ;
- le projet de partenariat pour la gestion durable des terres (CPP) ;
- l'Observatoire de l'environnement en cours de création ;
- la Commission spécialisée pour la prévention et la gestion des catastrophes du Conseil national pour l'environnement et le développement durable (CONEDD) ;
- la mise en place et opérationnalisation d'un Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable(ONEDD);
- la stratégie nationale d'éducation environnementale.
D'autres ministères et institutions disposent de plans et de programmes axés sur la gestion de l'environnement et du cadre de vie. Il s'agit entre autres de :
- la loi relative au pastoralisme ;
- le plan d'action pour la gestion intégrée des ressources en eau ;
- la politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural ;
- le Programme National d'Approvisionnement en Eau potable et Assainissement ;
- le plan d'aménagement des zones partorales;
- le plan de bergeries, de porcheries et de poulaillers en matériaux définitifs en tenant compte des risques climatiques;
- le Programme National de Gestion de L'information sur le Milieu ;
- l'Agence Nationale de Biosécurité (ANB) et son conseil scientifique ;
- l'observatoire national de biosécurité (ONB).

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

- L'insuffisance des ressources financières
- L'insuffisance des ressources humaines qualifiées
- L'insuffisance des moyens logistiques

Indicateur 2

Des politiques et des plans sociaux de développement sont en place pour réduire la vulnérabilité des populations à risque.

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains

aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il des réseaux de protections sociales augmentant la résilience des constructions, des communautés, des quartiers? Oui

Assurances pour les cultures et les propriétés	Oui
Plans de garantie de l'emploi intérimaire	Non
Transferts d'argent sous réserve ou non	Non
Microfinancement (épargne, emprunts, etc.)	Oui
Micro assurances	Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Le Burkina Faso, conscient de l'existence et de l'importance des populations à risque, a mis en place des politiques et des programmes sociaux pour réduire leur vulnérabilité. L'action gouvernementale dans son ensemble vise à réduire la vulnérabilité des populations à travers les départements sectoriels que sont : la Santé, l'Agriculture, l'Environnement, les Infrastructures, l'Elevage, l'Education, l'Action sociale, l'Habitat et l'Urbanisme, l'Economie, les Transports…
Quelques programmes et politiques existants :
- la politique nationale d'action sociale (PNAS) ;
- le Fonds national de solidarité ;
- le Plan d'action national d'éducation environnementale pour le développement durable ;
- la Stratégie nationale de sécurité alimentaire (SNSA) ;
- les programmes élargis de vaccination ;
- le plan de préparation et de riposte aux épidémies ;
- la politique nationale de l'habitat et du développement urbain ;
- le code de l'urbanisme et de la construction ;
- la politique nationale genre ;
- la politique nationale de protection sociale ;
- la politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- etc.

La recherche d'un impact plus significatif à sa politique de réduction de la vulnérabilité des populations à risque, a conduit le gouvernement à l'adoption et à la mise en œuvre d'une Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD), qui est un cadre fédérateur pour les politiques et programmes de développement au Burkina Faso. Il est révisé périodiquement pour mesurer les progrès et les nouveaux défis à relever.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

- Insuffisance des ressources financières
- Insuffisance de ressources humaines qualifiées
- Insuffisance de moyens logistiques
- Difficulté d'accès aux différents fonds ci-dessus cités.

Documents et liens aditionnels

- Politique Nationale Genre

Indicateur 3

Des politiques et des plans sectoriels, d'économie et de production sont en place pour réduire la vulnérabilité des populations à risque

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Les risques et bénéfices de la réduction de risque de catastrophe sont-ils inclus dans la planification d'investissements publics? Oui

Systèmes publics nationaux et sectoriels d'investissements incluant la réduction de risque de catastrophes	Oui
Veuillez fournir des exemples spécifiques (infrastructures publiques, transports et communication, ressources économiques et facteurs de production	Investissements dans la réhabilitation, dans la construction

	d'infrastructures, dans le domaine des routes, des écoles, dans les hôpitaux, les industries prenant en compte la RRC
Investissements dans la modification des infrastructures, incluant les écoles et les hôpitaux.	Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Le Burkina Faso dispose d'un ensemble de politiques et de plans sectoriels axés sur l'économie et la production exécuté par les départements ministériels dont les principaux sont l'Agriculture, l'Elevage, l'Action Sociale, l'Environnement, l'Economie, le Commerce, les Infrastructures et celui de l'énergie.
On peut citer entre autres :
- le programme national de reforestation et d'aménagement des forêts ;
- la stratégie de développement durable ;
- les programmes du secteur minier ;
- les plateformes multifonctionnelles ;
- le Programme d'Investissement Communautaire et de Fertilité Agricole (PICOFA) ;
- le Programme National de Gestion des terroirs (PNGT II.3) ;
- la politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural ;
- la politique nationale d'action sociale;
- la politique nationale de protection sociale;
- le plan d'action national de la sécurité routière ;
- le Programme des Transports en Milieu Rural (PTMR) ;
- le Projet d'électrification en milieu rural.
-- Le plan national d'investissement dans l'environnement et le développement durable (PNIEDD) ;
- Le plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) en cours d'adoption ;
- Le programme d'appui au secteur forestier ;
- Le programme national d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (PNAEPA) ;etc

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier,

soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

- L'insuffisance des ressources financières
- L'insuffisance de ressources humaines qualifiées
- L'insuffisance de moyens logistiques
- L'insuffisance de coordination des interventions

Indicateur 4

La planification et la gestion des établissements humains intègrent des éléments de réduction du risque, y compris l'intégration des normes de construction.

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Y a-t-il des investissements pour la réduction des risques pour les zones urbaines vulnérables? Oui

Investissements dans les infrastructures de drainage dans les zones inondables	Oui
Stabilisation des pentes dans les zones sujettes aux glissements de terrains	Non
Formation des maçons aux technologies de construction sûres	Oui
Distribution de terres sans risque aux ménages et aux collectivités à faible revenu	Oui
Intégration de risque dans la réglementation relative au zonage des terres et à l'aménagement immobilier privé	Oui
Réglementation de la délivrance des titres de propriété	Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des

indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Le Burkina Faso a mis en place une politique nationale de l'habitat et de développement urbain qui s'exécute à travers le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme. La planification et la gestion des établissements humains se font sur la base des Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) et des Plans d'Occupation des Sols (POS). Pour aider ce département ministériel à mener à bien cette politique de planification et de gestion des établissements humains, le gouvernement a créé le Conseil National de l'Urbanisme et de la Construction.
Il existe un ensemble de documents et de textes de base régissant le secteur de l'urbanisme et de la construction au Burkina Faso dont FASONORMES.
Des programmes de formation sur les techniques de construction sont assurés par l'agence LOCOMAT et la Direction de la normalisation et de la promotion des matériaux de construction. Par ailleurs, le programme de construction de logements sociaux dans toutes les régions (dont certains sont réalisés en matériaux locaux) permet l'accès aux parcelles et aux logements décents des populations à faibles revenus.
En outre, le Burkina Faso dispose d'un Code de l'urbanisme et de la construction.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

- Insuffisance des ressources financières
- Insuffisance de ressources humaines qualifiées
- Insuffisance de moyens logistiques
- Insuffisance et difficulté d'application des textes
- Analphabétisme des populations
- Pauvreté des populations
- Insuffisance d'information
- La méconnaissance de l'existence de certaines dispositions légales et règlementaires

Indicateur 5

La réduction des risques de catastrophe est intégrée dans les processus de reconstruction et de réhabilitation.

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Les programmes après l'apparition de catastrophe intègrent-ils explicitement un budget pour la réduction des risques de catastrophe et un relèvement résilient? Non

% des fonds pour la reconstruction alloués à la réduction du risque de catastrophes	
Renforcement des capacités de réduction des risques de catastrophe des autorités locales pour les opérations d'intervention et de relèvement	Oui
Évaluation des risques lors de la planification des opérations de relèvement et de reconstruction avant et après catastrophe	Oui
Mesures prises dans le domaine du genre humain dans la phase de rétablissement après une catastrophe	Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

La dimension reconstruction et réhabilitation constitue une préoccupation majeure pour le gouvernement qui mène cette activité à travers certains départements ministériels dont les principaux sont :
- le Ministère chargé des infrastructures et du désenclavement ;
- le Ministère chargé des transports ;
- le Ministère chargé de l'Action Sociale ;
- le Ministère chargé de l'Agriculture, de l'Eau et de l'Assainissement;
- le Ministère des ressources animales ;
- les Ministères chargés des enseignements ;
- le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme;
- le Ministère en charge de l'environnement.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

- Insuffisance des ressources financières
- Insuffisance de moyens logistiques
- Insuffisance de ressources humaines qualifiées

Indicateur 6

Des procédures sont en place pour évaluer l'impact de la réduction de risque dans les principaux projets de développement notamment les infrastructures

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Les incidences des grands projets de développement sur la réduction des risques de catastrophe font-elles l'objet d'une évaluation? Oui

Les coûts/avantages de la réduction des risques de catastrophe sont-ils pris en compte dans la conception et la mise en œuvre des grands projets de développement? Oui

Est -ce que les Impacts des risques de catastrophes prennent en compte l'évaluation de l' impact environmental?	Oui
Par les autorités et institutions nationales et infranationales	Oui
Par les acteurs internationaux du développement	Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Tous les projets de développement exécutés dans le pays, notamment les infrastructures comportent systématiquement une étude d'impact environnemental pour tenir compte de la problématique de la réduction des risques.
Il existe des cellules environnementales et sociales pour veiller à la réalisation des études d'impact au sein des Ministères chargés des infrastructures, des transports, des mines et des carrières. Il existe également le Bureau National des Evaluations Environnementales (BUNEE), le Laboratoire National du Batiment et des Travaux Publics (LNBTP), le Centre de Facilitations des Actes de Constructions (CEFAC).
Le gouvernement a mis en place le Fonds d'entretien routier de première génération, le programme sectoriel des transports pour un entretien efficace et le développement du réseau routier national. Il y a également le programme d'application de la réforme du système de gestion des ouvrages Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement. En outre, le Ministère des transports à travers sa politique de sécurité routière contribue à la lutte contre les surcharges pour sauvegarder les vies humaines et les infrastructures routières.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

- Insuffisance des ressources financières
- Faible application des mesures préconisées dans le plan de gestion environnementale et sociale
- Difficulté de financement de l'entretien courant et périodique
- Insuffisance d'information et de sensibilisation

Priorité d'action 5

Renforcer la préparation des populations aux catastrophes afin de pouvoir intervenir plus efficacement à tous les niveaux lorsqu'elles se produisent

---

Indicateur 1

De solides politiques, des mécanismes et des capacités institutionnelles pour la gestion de risque ont été mis en place dans une perspective de réduction de risque.

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il, à l'échelle nationale, des programmes ou politiques de préparation aux catastrophes, de planification d'urgence et d'intervention? Oui

La réduction des risques de catastrophe est intégrée à ces programmes et politiques	Oui
Des mécanismes institutionnels sont mis en place pour la mobilisation rapide des ressources en cas de catastrophe, et font appel à la société civile et au secteur privé en sus du soutien du secteur public	Oui

Des politiques ou programmes nationaux sont-ils en place pour defendre les écoles et les établissements de santé en cas de catastrophe? Oui

Politiques et programmes pour la sécurité des écoles et des hôpitaux	Oui
Exercices de simulation et formation aux urgences dans les écoles et les hôpitaux	Oui

Les risques de catastrophe futurs sont-ils anticipés au travers du développement de scénarios et de la planification de la préparation? Oui

Des scénarios de risques potentiels sont	Oui

développés en prenant en compte les projections de changement climatique	
Les plans de préparation sont régulièrement mis à jour en fonction de scénarios de risques futurs	Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Pour assurer une meilleure gestion des catastrophes qui surviennent au Burkina Faso, intégrant la réduction des risques potentiels, le gouvernement a créé par décret présidentiel, le CONASUR dont les démembrements couvrent l'ensemble du territoire national. Il a également créé le Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable (CONEDD), le Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA (CNLS), le Conseil National de l'Urbanisme et de la Construction (CNUC), les Comités de gestion des épidémies, le Programme de Développement de l'Education de Base (PDSEB), le Programme SAAGA (Programme d'ensemencement des nuages), le Conseil national de sécurité routière, la politique nationale de sécurité routière (PNSR), le Conseil National de Protection Sociale (CNPS).
En plus de ce dispositif institutionnel, un certain nombre de mécanismes opérationnels sont mis en place parmi lesquels on peut citer les systèmes d'alerte précoce sectoriels (Agriculture, Santé, Elevage, Météo,…), une Agence Nationale de Biosécurité,le plan national multirisque de préparation et de réponse aux catastrophes et crises humanitaires, le plan d'action du système d'information sur la sécurité alimentaire (PA-SISA), le Conseil national de sécurité alimentaire, le plan de communication sur la grippe aviaire, le Programme national de gestion de l'information sur le milieu (PNGIM), la politique nationale de protection civile.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

- Insuffisance des ressources financières
- Insuffisance de ressources humaines qualifiées
- Insuffisance de moyens logistiques

Indicateur 2

Des plans d'urgence et de préparation aux catastrophes sont en place à tous les niveaux administratifs et des exercices de simulation ont lieu pour tester et développer les programmes de réponse aux catastrophes.

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Les plans de contingences, les procédures et les ressources sont-elle en place pour faire face à une catastrophe? Oui

Les plans d'intervention tiennent compte des spécificités des deux sexes	Oui
Plans d'urgence/de gestion des risques pour une prestation continue de services de base	Oui
Centres opérationnels et de communication	Oui
Groupes de recherches et de secours	Oui
Stocks de matériels de secours	Oui
Abris	Oui
Installations médicales sûres	Oui
Prise en compte de la spécificité des personnes âgées et handicapées dans les secours, les refuges et les installations médicales d'urgence	Oui
Les entreprises sont des partenaires proactifs de la planification et des opérations d'intervention.	Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour

contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Le Burkina Faso dispose d'un Plan national de contingence multirisque. Des exercices de simulation dudit Plan ont été effectués afin de vérifier la cohérence, l'efficacité et l'adaptation du plan avec la réalité du terrain.
De même, des exercices de simulations d'incendies, de noyade et d'accidents de circulation sont régulièrement menés par les sapeurs pompiers de la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC). Des plans ORSEC sont également adoptés.
De même, le ministère de la Santé dispose de plans de riposte des épidémies (Choléra, méningite, maladie à virus Ebola) qui sont régulièrement simulés. D'autres ministères tels que la Défense, l'Agriculture, les Ressources animales… disposent de plans de riposte.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

- La nouveauté des mécanismes
- L'importance des moyens financiers, humains et logistiques à mobiliser pour assurer leurs simulations et leurs mises en œuvre effectives
- L'analphabétisme de la majorité des populations à risques

Indicateur 3

Des réserves financières et des plans d'urgence sont en place pour assurer la réponse effective et la reconstruction quand cela est nécessaire.

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il des dispositions financières pour faire face à des catastrophes majeures?
Oui

Fonds nationaux de prévoyance pour les catastrophes	Oui

La réduction des risques futurs est prise en compte dans l'utilisation de fonds catastrophes	Oui
Dispositifs d'assurance et de réassurance	Oui
Obligations-catastrophes et autres mécanismes du marché des capitaux	Non

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Les plans d'urgence et les programmes de reconstruction fonctionnent grâce aux Fonds nationaux de secours et de réhabilitation qui demeurent insuffisants. Des sociétés d'assurance signent des contrats avec des assurés volontaires. L'existence d'une Caisse nationale de sécurité sociale(CNSS) et d'une Caisse autonome des retraités de la fonction publique(CARFO) permet d'assurer diverses prestations (maladies professionnelles, allocations familiales, risques professionnels…) au profit des travailleurs du public et privé.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

- Difficulté de mobilisation des ressources extérieures en temps voulu
- Faible participation de l'Etat et des Collectivités territoriales au financement des plans d'urgence et de reconstruction

Indicateur 4

Des procédures sont en place pour l'échange d'informations durant les aléas et catastophes, et pour effectuer des analyses post-catastrophes

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il une méthode ou des procédures pour évaluer les dommages, les pertes et les besoins en cas de catastrophe? Oui

Méthodologies accessibles pour l'évaluation des dégâts et des pertes	Oui
Méthodes d'évaluation des besoins après catastrophe	Oui
Prise en compte de la sexospécificité dans les méthodes d'évaluation des besoins après catastrophe	Oui
Identifiez les Ressources humaines et les formé.	Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Des procédures incluant les cadres de concertation pour échange d'information durant les aléas existent mais celles-ci doivent être renforcées et uniformisées pour une meilleure capitalisation des informations et permettre des analyses post-catastrophes.
Par ailleurs, une méthodologie pour l'analyse des besoins post-catastrophes a été expérimentée suite aux inondations de 2009.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

- Manque d'outils harmonisés et efficaces de collecte de données sur les catastrophes
- Transmission tardive des données
- Insuffisance d'outils informatiques
- Absence de centres opérationnels de communication
- Difficulté d'accès aux zones sinistrées

- Insuffisance de ressources financières et logistiques
- Faible capitalisation des données antérieures

Facteurs de progrès

a) Approche qui intègre une perspective multi-aléas de la réduction de risque et de développement

Niveau de confiance
Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés.

Est-ce que des rapports, études et atlas existent sur les aléas multiples dans le pays ou la sous-région?: Oui

Si oui, sont-ils mis en application dans les politiques de planification du développement?: Oui

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?)

- Au niveau national et local
- A travers les départements ministériels
- Les démembrements du CONASUR, les Associations et ONG, les Partenaires techniques et financiers, le secteur privé.

b) La prise en compte de la question du genre et de la réduction du risque est adoptée et institutionnalisée

Niveau de confiance
Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés.

Des données ventilées par sexe sont-elles disponibles et utilisées dans le cadre des prises de décision concernant les actions de réduction des risques et de relèvement ?: Oui

Les disparités entre les sexes sont-elles prises en compte de façon

adéquate et sensée dans la conceptualisation et la mise en œuvre des politiques et des programmes?: Oui

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?)

- - Existence d'un Conseil national pour la promotion du genre (CONAP/Genre)
- Existence d'une politique nationale genre (PNG)

Existence de cellule genre dans les départements ministériels
- Existence d'un caucus genre à l'Assemblée Nationale
- Prise en compte de la dimension genre dans les politiques, plans, programmes et projets de développement
- Prise en compte du genre dans les interventions des ONG et associations de développement, des politiques, programmes et projets de développement du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers

c) Les capacités pour la réduction de risque sont identifiées et renforcées

Niveau de confiance
Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés.

Les agences, institutions et administrations désignées comme responsables au niveau local disposent-elles des moyens requis pour contrôler le respect de la réglementation en matière de réduction des risques?: Oui

Les institutions locales, les comités de village, les collectivités, les bénévoles ou encore les associations pour le bien-être des citadins sont-ils correctement formés pour intervenir en cas de besoin?: Oui

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?)

La réduction des risques de catastrophes apparait clairement dans les politiques de l'Etat. Une stratégie assortie d'une loi d'orientation a été validée laquelle stratégie est assortie d'une loi d'orientation pour situer les droits et les devoirs de l'administration, de la société civile, des partenaires humanitaires et des victimes des catastrophes.

d) Des approches de sécurité humaine et d'équité sociale sont intégrées dans la réduction de risque et des activités de reconstruction

Niveau de confiance
Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés.

Les programmes prennent-ils en compte les risques qui pèsent sur les groupes les plus vulnérables et marginalisés sur le plan socio-économique?: Oui

Des mesures de protection sociale / mécanismes des précautions appropriés sont-ils correctement mis en œuvre afin de protéger contre les vulnérabilités socioéconomiques et politiques spécifiques?: Oui

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?)

Les aspects de sécurité humanitaire et d'équité sociale constituent des fondements essentiels de la RRC au niveau du Burkina Faso. C'est la raison pour laquelle la loi d'orientation a été votée en 2014 afin de règlementer ces question fondamentales.

e) Des engagements et des partenariats avec des acteurs non gouvernementaux, la société civile , le secteur privé ont été encouragés à tous les niveaux

Niveau de confiance
Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés.

Des moyens et des sources sont-ils identifiés pour la transmission des connaissances ou des expériences locales en matière de réduction des risques de catastrophe?: Oui

Si oui, ceux-ci sont-ils intégrés d'une maniere sinificative dans les plans

et les activités de réduction des risques de catastrophe à l'échelle locale, infranationale et nationale?: Oui

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?)

La politique de réduction des risques de catastrophes au Burkina Faso est ouverte et encourage tous les intervenants sans exclusive, y compris les ONG, la Société civile et le secteur privé.
Chaque acteur peut intervenir en fonction de ses motivations et de ses moyens. Cependant, l'Etat doit poursuivre ses efforts de plaidoyer afin de susciter davantage l'adhésion de tous les acteurs pour un meilleur impact des politiques de réduction de risques de catastrophes dans le pays.

Facteurs contextuels de progrès

Niveau de confiance
Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés.

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?)

Le caractère prononcé de la vulnérabilité de notre population par rapport à la récurrence d'un certain nombre de catastrophes (inondations, épizooties, épidémies…) a conduit à la prise de conscience des gouvernants et des populations, pour l'adoption et la mise en œuvre de politiques vigoureuses, soutenues et efficaces de réduction de catastrophes.
Ces politiques sont coordonnées par le CONASUR. Toutefois des efforts doivent être faits dans le financement des activités du CONASUR

Perspective Future

Perspective Future Domaine 1

Domaine 1: Intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et plans relatifs au développment durable

Défis globaux

- Mobiliser les ressources financières, matérielles et humaines nécessaires
- Accroître les capacités des intervenants dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe
- Renforcer la coordination entre acteurs sur le terrain
- Mettre en œuvre la stratégie de prévention et de gestion des catastrophes

Déclarations sur les perspectives futures

Le Burkina Faso s'engage à prendre toutes les dispositions et mesures nécessaires pour la réalisation des cinq (05) priorités du Cadre d'Action de Hyogo. En effet, avec l'appui du SNU et dans le cadre de l'initiative de renforcement des capacités nationales en RRC (CADRI), le Burkina Faso a validé son rapport d'évaluation en RRC et s'apprète à élaborer son plan d'action nationale. En outre il se prépare pour le post-CAH.

Perspective Future Domaine 2

Domaine 2: Développer et renforcer les institutions, mécanismes et capacités pour accroître la résilience face aux aléas

Défis globaux

- la mise en oeuvre du plan d'action national en RRC;
- le renforcement des capacités des intervenants dans le domaine de la RRC;
- le renforcement des systèmes d'alerte précoce;
- l'opérationnalisation du système intégré d'information du CONASUR;
- le renforcement du partenariat et de la coordination entre les Institutions (intervenants dans le domaine de la RRC);
- la mobilisation des ressources financières;

- la capitalisation et l'utilisation des expériences et connaissances traditionnelles et communautaires en matière de RRC.

Déclarations sur les perspectives futures

Le Burkina Faso s'engage à :
- renforcer les Systèmes d'Alerte Précoce ;
- renforcer la collaboration et la coordination entre les institutions ;
- renforcer la capacité des intervenants ;
- mettre en oeuvre le plan d'action national en RRC;
- améliorer la collecte et la diffusion des données;
- mobiliser les ressources nécessaires pour la mise en œuvre des activités entrant dans le cadre de la RRC;
- renforcer les mécanismes de capitalisation et d'utilisation des expériences et connaissances traditionnelles et communautaires en matière de RRC.

Perspective Future Domaine 3

Domaine 3: Envisager systématiquement la réduction des risques dans l'exécution des programmes de préparation aux urgences, de réponse et de relèvement

Défis globaux

- établissement de la cartographie des zones à risques;
- identification des populations à risque;
- établissement des indicateurs de performance des mécanismes et des capacités de riposte;
- mobilisation des ressources pour le relèvement.

Déclarations sur les perspectives futures

Le Burkina Faso s'engage à :
- organiser de façon régulière des exercices de simulation ;
- identifier les populations et les zones à risques ;
- mobiliser les ressources pour le relèvement.

Intervenants

Les organisations et les services ayant participé au processus de révision du cadre d'action de Hyogo

Organisation	Type d'organisation	Point focal
Direction de la Lutte contre la Maladie (DLM)/Ministère de la Santé	Gouvernements	Dr SOW Hyacinthe tel : (+226) 70 95 93 27
Direction de la Nutrition/Ministère de la Santé	Gouvernements	OUEDRAOGO Hélène tel : (+226) 70 24 24 08/ 78 16 05 82
Direction Générale de la Sécurité intérieure (DGSI)/Ministère de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et de Sécurité	Gouvernements	KAM Leepène tel : (+226) 70 07 96 60
Commission Nationale pour les Réfugiés (CONAREF)/Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale	Gouvernements	SANFO Amadou tel : (+226) 70 24 41 28
Direction Générale des Ressources en Eau	Gouvernements	SORE Alassane tel : (+226) 70 24 70 24
Direction Générale de la Météorologie	Gouvernements	OUEDRAOGO Ernest tel : (+226)
Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique/Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	Gouvernements	OUEDRAOGO Z. Martial tel : (+226) 70 23 55 13
Direction Générale des Transports Terrestres et Maritimes (DGTTM)	Gouvernements	YAGUIBOU Issoufou tel : (+226) 78 86 86 10
Direction Générale de la Protection Civile (DGPC)	Gouvernements	Col COULIBALY Sibiri tel : (+226) 70 20 61 18
Direction des Allocations et Matériels Spécifiques aux Ecoles (DAMSE)	Gouvernements	OUATTARA Mahama tel : (+226) 76 70 86 85 / 72 74 74 29
Secrétariat Exécutif –Conseil	Gouvernements	RAMDE Tinga tel :

National Sécurité Alimentaire (SE-CNSA)		(+226) 70 24 63 29
RESEAU MARP BURKINA	Organisations Non-Gouvernementales	GNANOU Adama : (+226)78 78 58 35
Centre Universitaire/SIG Télédétection ADJARATOU(SIGET ADJARATOU)	Institutions académiques et de recherche	SANOU Patrice tel : (+226) 70 23 94 12
Croix Rouge Burkina	Réseaux et autres	KIMA Romain tel : (+226) 25 36 13 40
Secrétariat Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable (SP/CONEDD)	Gouvernements	NAKANABO Tassséré tel : (+226) 78 22 02 62
Direction Générale de l'Economie et de la Planification(DGEP)	Gouvernements	KOITA Wenceslas tel : (+226) 70 46 37 26
Direction de la Promotion de l'Habital et du logement (DPHL)	Gouvernements	KABORE Etienne : (+226) 64 74 38 64
Direction Générale des Statistiques Sectorielles (DGESS)/Ministère des Ressources Animales	Gouvernements	NIGNAN Tahirou tel : (+226) 71 64 54 63
Secrétariat Permanent du CONASUR	Gouvernements	MILOUGOU Boubacar tel : (+226) 70 29 57 12 /78 02 28 05;e-mail: migoub@yahoo.fr